

## Fonctionnement du lycée pour les 4 prochaines semaines

Du lundi 22 mars au Vendredi 16 avril 2021

Lycée Jean Racine de Montdidier

---

Mmes et MM. Les parents d'élèves,

Mmes et MM. Les élèves,

Suite aux annonces faites par le Premier Ministre hier et suite à la décision de passer l'ensemble des lycées à une demi-jauge en termes d'effectifs élèves, le fonctionnement du lycée Jean Racine sera le suivant :

### 1. Pour la SEP

Le fonctionnement actuel est maintenu, dans la mesure où l'ensemble des cours se font déjà effectifs réduits. D'autant plus qu'il est prévu que plusieurs classes soient en stage dans les semaines qui viennent (terminales bac pro et CAP), ce qui contribue à faire baisser la jauge. Le système actuel donne satisfaction par rapport au risque de décrochage des élèves et c'est un facteur important dans notre décision.

Concernant les stages, ils sont maintenus, comme à la précédente période de confinement de l'automne. Les élèves qui n'ont pas de stage, contrairement à nos pratiques habituelles, ne seront pas accueillis au lycée. Ils doivent continuer à chercher une entreprise d'accueil et rendre compte de leurs démarches de recherche auprès de leur professeur principal.

### 2. Pour le LGT

La moitié des classes seront présentes, en effectif complet et en alternance 1 jour sur 2 :

- 1 jour : les 1<sup>ères</sup> GT et les 2<sup>de</sup> de 1 à 4 présents + BTS GPME 1 et 2,
- 1 jour : les TGT et les 2<sup>de</sup> de 5 à 8 présents.

| Semaine                      | Jour de présence au lycée | 1 <sup>ères</sup> GT, 2 <sup>de</sup> 1 à 2 <sup>de</sup> 4 et BTS GPME | T <sup>les</sup> GT + 2 <sup>de</sup> 5 à 2 <sup>de</sup> 8 |
|------------------------------|---------------------------|---|---|
| Semaine du 22/03 et du 5/04  | L                         | X   |   |
|                              | M                         |   | X   |
|                              | M                         | X   |   |
|                              | J                         |   | X   |
|                              | V                         | X   |   |
| Semaine du 29/03 et du 12/04 | L                         |   | X   |
|                              | M                         | X   |   |
|                              | M                         |   | X   |
|                              | J                         | X   |   |
|                              | V                         |   | X   |

Les jours où les élèves d'une classe ne sont pas présents au lycée, ils auront

- Soit du travail donné via Pronote ou l'ENT,
- Soit des cours dispensés en classe virtuelle.

Les internes pourront rester au lycée à la semaine et accéder aux classes virtuelles via les ordinateurs du lycée.

Pour les élèves du LGT qui se sentent en difficulté lorsqu'ils se retrouvent à la maison, ils peuvent solliciter auprès de la direction (moi-même ou mon adjoint) la possibilité de venir travailler au lycée.

Ce fonctionnement choisi permet d'optimiser le nombre d'heures de cours possible pour les élèves et donc le temps pour traiter les programmes. C'est aussi celui qui nous permettra de faire venir les élèves pour des plages de devoirs communs sur les jours où ils ne sont pas en présentiel. Par ailleurs, par souci également d'éviter le décrochage scolaire, il n'était pas question pour moi d'envisager un fonctionnement avec une alternance une semaine/une semaine.

L'ensemble de ces dispositions se traduiront dans Pronote en cours de week-end.

Je précise que la journée du lundi 22 mars servira de calage et nous servira à régler les contingences techniques et organisationnelles.

Enfin pour les élèves (mais ai-je besoin de le préciser ?), les journées à distance ne sont pas des journées de vacances. Un contrôle d'assiduité sera mis en place pour les classes virtuelles. Il en sera de même pour les travaux demandés. Il sera tenu compte de cette assiduité dans nos appréciations du 3<sup>ème</sup> trimestre.

Bien cordialement,

Laurent MARTINEL  
Proviseur

